

# Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CORRESPONDANCE

A Monsieur le Rédacteur du *Bulletin pédagogique*, à Fribourg.

La conférence officielle d'automne des instituteurs de la Glâne a eu lieu le 18 août dans l'antique et charmante petite ville de Rue.

Un chant, exécuté par les instituteurs, ouvrit la séance à 8 heures.

M. Perroud doit faire la classe. Voici son programme :

- a) Cours inférieur : Essai de lecture courante ;
- b) » moyen : Composition ;
- c) » inférieur : Calcul II<sup>e</sup> cahier, 1<sup>re</sup> leçon ;
- d) » moyen : Correction.

A part quelques critiques franches et bienveillantes, les leçons de M. Perroud ont passé pour des leçons modèles. Du reste, cela ne surprend pas quand on sait que M. Perroud dirige l'une des premières écoles du district de la Glâne.

La Caisse de retraite cause quelques soucis et nous doutons que le district de la Veveyse trouve le projet qui semble devoir être pris en considération plus clair que celui de la Glâne. Pour nous, si le nombre des années de service exigées pour avoir droit à la pension devait être maintenu et si les versements ne sont remboursés que dans certains cas, et moyennant certaines conditions, nous ne pensons pas que ces deux articles soient bien accueillis par le corps enseignant. Ne vaudrait-il pas mieux que le jeune instituteur qui place ses fonds soit certain de les retrouver ?

Recommandations de M. l'Inspecteur :

1<sup>o</sup> Etablissez sans retard l'état nominatif des jeunes gens qui subiront l'examen fédéral cet automne et assurez-vous des notes qu'ils méritent ;

2<sup>o</sup> Etablissez de suite le programme de ce cours préparatoire afin que vos élèves soient préparés et puissent fournir tout ce qu'on est en droit d'en attendre ;

3<sup>o</sup> Vouez un même soin aux recrutables venant du dehors ;

4<sup>o</sup> Visez à améliorer tout spécialement la lecture et le compte rendu ;

5<sup>o</sup> Prenez vos mesures pour qu'aucune absence ne se produise ;

6<sup>o</sup> Tout le matériel d'école doit être prêt pour le commencement de la classe ;

7<sup>o</sup> Faites connaître à vos élèves les dispositions de l'art. 9 du règlement particulier ;

8<sup>o</sup> Si vous avez une absence que vous supposiez devoir se répéter, avisez-moi par exprès ;

9<sup>o</sup> Prévenez immédiatement les parents des désagréments qui pourraient surgir ;

10<sup>o</sup> Exigez des solutions bien faites ;

11<sup>o</sup> Dictiez quelques formules de salutation dans la rédaction des lettres ;

12<sup>o</sup> Apprenez-leur à bien remplir le formulaire ;

13<sup>o</sup> Donnez-leur toutes les directions concernant l'habillement, la tenue, le boire, le manger, etc. ;

14° Remettez-leur le livret-certificat, de bonnes plumes, etc ;

15° Conseils spéciaux.

Au banquet très bien servi à la *Maison de Ville*, les chants, les déclamations, et les toasts ont rivalisé d'entrain pour faire passer un heureux moment. Le premier qui prit la parole, ce fut M. l'Inspecteur. Il nous fit savoir qu'il avait invité M. le Préfet et lui avait fait connaître l'espoir que nous avions de le voir au milieu de nous pour lui exprimer nos sentiments de respect et de soumission.

M. le syndic de Rue, que nous avons l'honneur de posséder au milieu de nous, a l'amabilité de nous offrir le vin d'honneur. Il porte son toast aux instituteurs glânois.

M. l'Inspecteur remercie M. le Syndic et porte son toast aux parents et aux autorités locales.

Nous citerons encore la remarquable déclaration de M. Roulin, la lecture de M. Terrapon, les solos de MM. Thiérin, Rossier, Dessibourg Guillaume, Pasquier et Pauchard, directeur. Somme toute, la conférence du 18 août a parfaitement réussi : elle produira d'heureux résultats.

Daignez agréer, etc.

PERRIN, Henri, *instit.*

Châtelard, le 18 septembre.

---

## A V I S

—

Nous avons l'avantage d'annoncer que l'*Exposition permanente*, trop longtemps fermée en raison du changement de local, sera très prochainement de nouveau ouverte. Elle a été transportée à l'ancien arsenal, rue de Morat.

